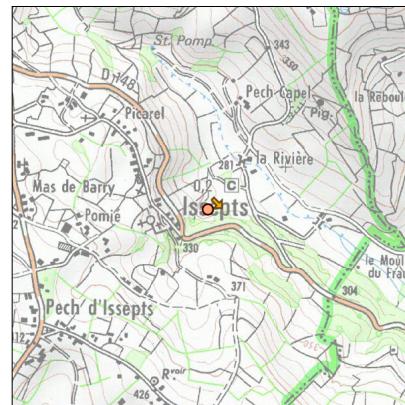


Système d'assainissement 2023

ISSEPTS

Réseau de type Séparatif



Station : ISSEPTS

Code Sandre	0546133V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ISSEPTS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mars 1994
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	80 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	4,8 Kg/j
Charge nominale DCO	9,6 Kg/j
Charge nominale MES	5,6 Kg/j
Débit nominal temps sec	12 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	615 137, 6 397 761 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Données 2022 : 39 abonnés. Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 3 184 m³, ce qui représente environ 53 équivalents-habitants (EH) en se basant sur un taux de restitution de 90%.

Fonctionnement :

Pas d'information sur son fonctionnement.

Station d'épuration

Remplissage :

D'après le nombre d'abonnés, le remplissage théorique de la station correspond à environ 67 % de sa capacité nominale.

Entretien :

En absence d'agent d'exploitation, l'entretien a été assuré cette année par les élus de la commune.

Afin d'affiner la connaissance du fonctionnement de cette station, notamment au niveau hydraulique, la mise en place et la tenue à jour régulière d'un carnet d'exploitation serait souhaitable.

Fonctionnement :

La qualité du rejet ne respecte pas cette année les exigences réglementaires sur la DBO₅ filtrée. Cependant, le prélèvement d'août a été réalisé en sortie de la première lagune, compte-tenu de l'absence de surverse vers la seconde, le traitement des eaux n'a donc pas été optimal.

La surverse des bassins est discontinue, ce point est à surveiller.

Suite au curage de la première lagune en 2022 et à sa réalimentation en tout début d'année, la cloison en entrée de la première lagune a été remplacée. Il est à noter cependant qu'un jour est présent entre les berges et la cloison, de part et d'autre.

Quant aux cloisons de sortie de la première lagune, et d'entrée et de sortie de la seconde, elles sont très dégradées par la corrosion et retiennent mal les flottants.

Il est conseillé de poursuivre les campagnes de piégeage des ragondins dont les terriers peuvent abîmer sérieusement les berges.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Néant. Le rejet s'effectue dans la vallée de la Dournelle, affluent du Drauzou, qui rejoint le Célé. La première baignade officielle (Brengues) est située à plus de 15 km en aval.

Sous produits

Les boues sont stockées et minéralisées dans la première lagune.

Production théorique :

10 m³/an et 689 kg de matières sèches (ratios utilisé : 180 l/EH/an et 13 kg/MS :).

La première lagune a été curée pour la première fois l'an dernier, si la charge entrante reste constante, on peut estimer la fréquence de curage réelle pour cette station à environ 30 ans. Il est néanmoins conseillé de provisionner dès à présent des sommes suffisantes pour faire face à cette dépense ponctuelle, mais importante.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	6 m3/j	50 %			6 m3/j	
DBO5	1,9 Kg/j	39 %	308 mg/l	90 %	0,2 Kg/j	32 mg/l
DCO	4,5 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	0,4 Kg/j	75 mg/l
MES	1,9 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,2 Kg/j	32 mg/l
NGL	0,5 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,5 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,5 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,2 Kg/j	28,3 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,7 mg/l	43 %	0 Kg/j	6,7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546133V001>